

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 56 (1911)  
**Heft:** 5

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LVI<sup>e</sup> Année

N° 5

Mai 1911

## Histoire du régiment des Gardes suisses de France. (1567-1830)

(Suite.)

(Planches XXI et XXII)

### Règne de Louis XVI.

Dès son avènement, Louis XVI se montra favorable à un renouvellement de l'alliance avec le Corps helvétique. Le respect des Suisses pour la personne de ce monarque loyal et bienveillant semblait devoir faciliter les négociations. La tâche de l'ambassadeur de France, Joseph Gravier de Vergennes, était cependant loin d'être facile. La désunion des cantons lui suscita une foule d'embarras ; « rien ne réveillait plus la défiance que les projets de concorde »<sup>1</sup>. Vergennes réussit à faire un miracle : pour la première fois depuis 113 ans, on vit les députés des deux confessions se réunir à Baden (22 septembre 1776), pour une Diète générale. Après de laborieuses délibérations, le traité fut signé et l'alliance jurée en grande pompe, à l'église de Saint-Ours, à Soleure, le 25 août 1777. Le comte de Vergennes, dans son discours, montra le roi plein de sollicitude pour affermir la sécurité, l'indépendance et la prospérité de la Suisse, ne demandant en retour que la sûreté de sa frontière « bien persuadé, continua-t-il, que le royaume, de ce côté, ne peut être plus efficacement couvert que lorsque vos Etats, unis, florissants et paisibles au dedans, sans inquiétude au dehors, ne s'occupent que des moyens de faire respecter leur territoire et leur neutralité, pour votre intérêt propre, vraiment inséparable de celui de la couronne. »

Ainsi la diplomatie du roi était parvenue à grouper tous les

<sup>1</sup> Ch. Monnard. *Hist. de la Conféd.* XIV. 289.